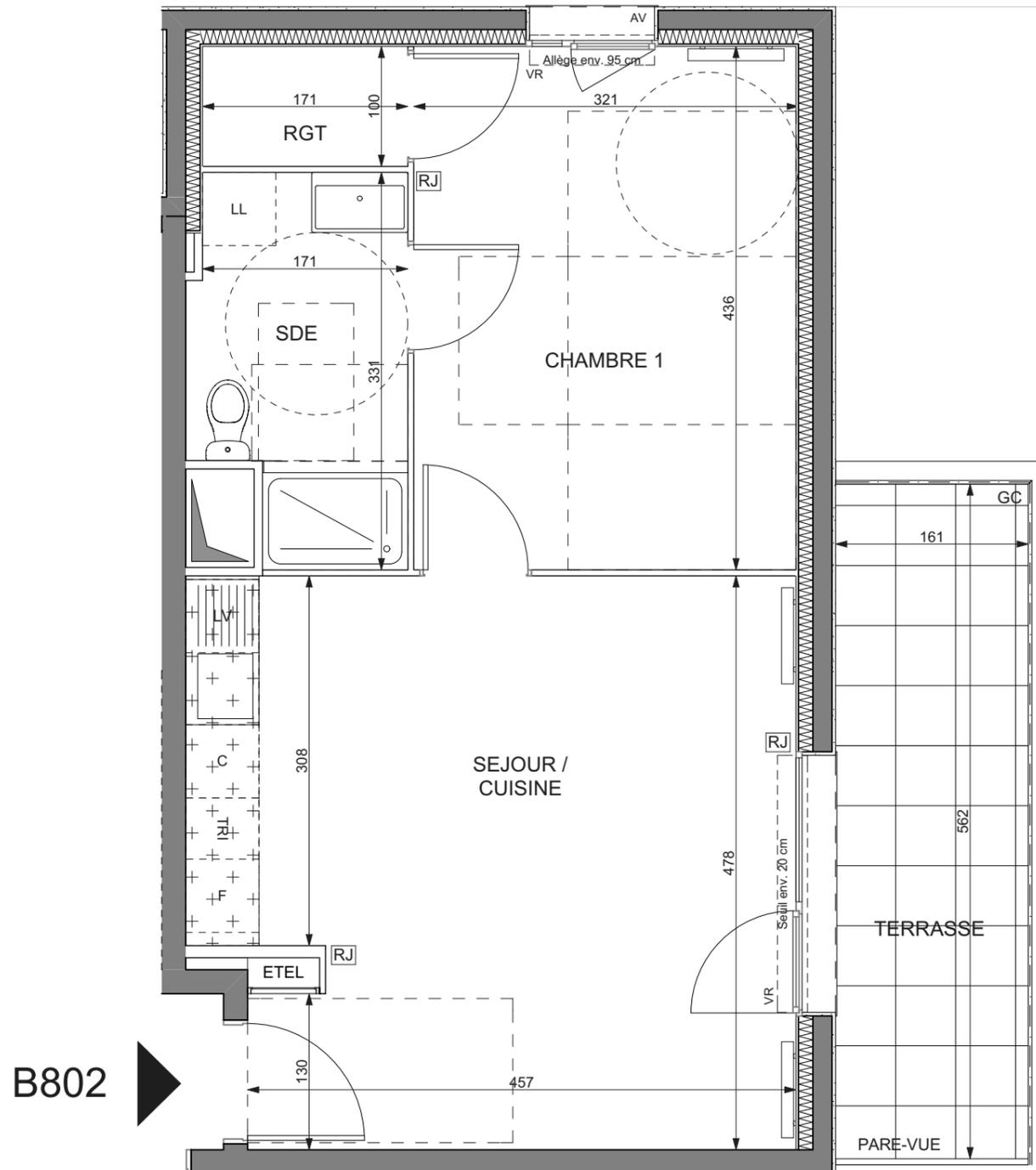
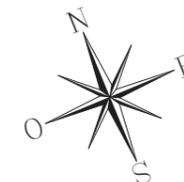


**HALL B**  
 APPARTEMENT DE 2 PIECES  
 B802 au 8ème étage

SEJOUR / CUISINE	23,17
CHAMBRE 1	13,88
SDE	5,42
RGT	1,71
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>44,18 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	9,02
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>53,20 m<sup>2</sup></b>



**B802**



**LEGENDE**

[RJ]	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	[Symbol]	Radiateur
VR	Volet Roulant	F	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
[Symbol]	Soffite / faux plafond	LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		---	Retombée de poutre

Indice A Mai 2019

Echelle : 0 50 100 200cm

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les surfaces, les hauteurs sous plafond ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges indiquées sont approximatives.*